

DROIT DE RÉPONSE : LES DÉCONVENUES

A propos des baisses de subventions et du titre « des efforts associatifs consentis » Je dois préciser au nom de l'association « passage à l'Art » que nous n'avons nullement consenti à cette baisse de 20% de nos subventions municipales ! Cela survient malheureusement après deux années de mauvais services dans le suivi municipal de notre fonctionnement : par exemple, en 2021, les 21 affiches de promotion du 18ème Salon habituellement posées 15 jours avant l'évènement les années précédentes ,(avant le salon annulé cause Covid de 2020) ramenées à une pose théorique d'une semaine soit le lundi précédent l'évènement ne l'étaient pas encore le mardi, notre interlocutrice en Mairie, auprès de qui nous nous en étonnons, nous dit qu'elle va se renseigner et nous annonce que les affiches n'ont pas été envoyés par l'imprimeur , raison pour laquelle elle ne sont pas en place, l'imprimeur contacté confirme son envoi dans les délais, retour vers la mairie et finalement le mercredi les affiches sont posées.... Lors du vernissage du salon le samedi, aucune présence municipale... Nous demandons très rapidement après le salon de 2021 de nous réserver le week-end des 26 et 27 Novembre pour 2022, il nous est fait attendre jusqu'en Mars 2022 pour confirmer puis finalement infirmer cette date et nous octroyer les 3 et 4 Décembre, qui tombent sur les dates du Téléthon, du déball'Art et des artisanales du Larzac... nos souvenirs d'une année de proche voisinage avec le Téléthon nous ont laissé un assez mauvais souvenir sur le plan de la circulation; qu'à cela ne tienne nous dit on en Mairie, « vous ferez entrer vos visiteurs par la rue André Balitrand avec un fléchage approprié » soit ! il nous fut signifié alors qu'après cette attente, il ne restait pour la promotion par affichage dans les sucettes municipales, que le petit circuit de 12 affiches dont on nous demande 13 exemplaires par sécurité... Au cours de l'année 2022, les subventions annoncées à des dates précises subissent un décalage de versement de deux mois, nous voyons disparaître l'opération « parcours d'artistes » et la brochure inhérente déjà bien amaigrie l'année précédente...puis, quand arrive la période du salon, au moment de poser les trois banderoles dédiées, hormis une , posée sur les halles, ce sont celles de « Bonheur d'hiver » qui sont posées à la place des nôtres... sur la manifestation de notre incompréhension, les nôtres sont finalement posées après dépose des « Bonheurs d'hiver » qui seront posées selon la plus simple logique, à la dépose des nôtres, 10 jours après. Lorsqu'est venu le moment de voir pour une courte semaine fleurir nos affiches d'annonce du 19ème Salon dans les sucettes citadines, le lundi 28 Décembre, nous comptons péniblement 3 affiches en centre ville, notre interlocutrice au

service communication n'étant pas joignable, une aimable personne du cabinet de Mme la maire se veut rassurante en nous annonçant que le petit réseau de 12 est le plus visible en centre ville! Nous demandons à cette occasion un rendez vous auprès de Mme GAZEL (rendez vous encore et toujours non obtenu). Pour l'affichage en centre ville, décidément, que nenni! Deux jours après, l'interlocutrice dédiée du service communication envoie 9 photos de neufs affiches posées dont trois réellement visibles en centre ville, il est sûr qu'au regard des 21 que nous avons jusqu'à présent et qu'à l'idée d'une grande présence en centre ville, nous ne pouvons que déchanter... ça frise l'acte de malveillance : de 21 on passe à 13 puis c'est un 9 (pour cause de réduction du réseau (dixit Mme ARGANS) c'eut put être l'occasion de rééquilibrer la communication des événements simultanés sur le réseau : Déball'Art et le Salon...!) avec au final trois affiches visibles et efficaces en centre ville ... Ne croyez pas que qui que ce soit s'en excuse ou s'en explique rationnellement ! L'argument des élus pour justifier les dates était que le dernier week-end de Novembre était réservé à la bourse aux jouets de la MJC. Apparemment le fait que nous ayons toujours eu un réseau de 21 affiches pour 15 jours échappe par contre à la règle des habitudes respectées... Le premier magistrat de la ville, puissance invitante depuis 22 années que cette manifestation existe, sera pour la deuxième fois depuis la première de ces manifestations et pour la deuxième année consécutive du mandat GAZEL, absent... cette année toutefois , la municipalité avait trois représentants, dont Nicolas WHÖREL , adjoint aux affaires culturelles... entre temps un rendez-vous m'était donné en municipalité. Rendez vous fort bien utilisé dans le discours municipal puisqu'en effet: « bénévoles et présidents ont été au rendez-vous » comme l'affirme Emmanuelle GAZEL! mais c'est du trompe l'œil, car, croyant y avoir des explications sur les « bugs » à répétition des services municipaux, je fus simplement informé à ce moment là d'une baisse de 20% de nos subventions sans aucun recours argumentaire, « vous n'êtes pas les seuls » semblait être l'argument justificatif incontestable! Outre le fait que le salon des Arts et Métiers d'Art de Millau, donc l'association Passage à l'Art, œuvre dans le sens de deux labels que la ville est censée défendre : « Millau, ville d'Art et d'histoire » et « Millau ville et métiers d'Art » , il faut savoir que l'équilibre financier de cette association est fragile et précaire et que le Salon doit générer un peu de bénéfice pour compenser les déficits récurrents de la galerie de la rue Droite... Voilà, c'est un peu long mais nous ne pouvons pas laisser entendre un consentement qui n'a jamais été ni demandé ni donné et il reste vrai qu'après la façon dont sont menées les relations municipales avec notre association, depuis deux ans, ce coup

de sécateur de 20%, prétendument consenti, sur nos petites subventions est plutôt vécu comme un coup bas de plus à notre intention. Ajoutons à cela que nous n'avons eu aucun appel à candidatures pour les sculptures proposées en ville dans le cadre de « Bonheurs d'hiver » et voilà la liste des changements insidieux entre une association locale d'artistes professionnels et sa municipalité... que nous avons soutenue dans sa candidature, en qui nous avons confiance et avec qui nous espérons voir fleurir de nouveaux projets et grandir notre audience et avec qui au final, nous allons de déconvenue en déconvenue, devant même entendre de la bouche de l'édile que nous devrions être content de l'installation de l'orgue du toucher à la salle des fêtes, comme si l'installation de cette œuvre offerte par (entr'autres) deux ex-maires de la ville en un lieu approprié était une faveur faite à l'association Passage à l'Art. Le président de l'association est bien l'auteur de cette œuvre mais l'association qu'il préside n'en tire ni gloire ni raison et, par ailleurs et puisqu'elle fut évoquée, cette grande œuvre, inaugurée de facto par la transformation de la salle des fêtes en « vaccinarium anti covid » n'a depuis son accrochage eut aucune espèce de reconnaissance officielle de son installation, aucune inauguration, ni plaque d'identification, cela malgré de nombreuses demandes d'utilisateurs de la salle des fêtes. source : les employés municipaux attachés à la salle.

